M. HANSON (Skeena): C'est la même chose à Prince-Rupert.

M. REID: Je prie le ministre de songer à cela sérieusement. Les employés ont si peu d'espace pour travailler qu'ils s'entretouchent. Il faudrait agrandir l'édifice et le terrain est suffisant pour cela. Je comprends qu'on avait préparé des plans à cet effet l'an dernier.

L'hon. H. A. STEWART: Est-ce que ce n'est pas de même depuis quelques années?

M. REID: Je ne suis pas comptable pour le passé. Je sais que mon prédécesseur a réclamé, mais j'imagine qu'il n'a pas suffisamment insisté. Non seulement nous n'avons pas en proportion de notre population, mais on nous accorde bien moins que ne représentent les droits perçus sur les exportations et les importations aux ports de la Colombie-Anglaise. Dans un seul port de notre province, les droits perçus prennent le deuxième rang de tous les ports canadiens. Et au cas où l'on prétendrait que la population de la Colombie-Anglaise n'est pas considérable et que la province n'a pas d'importance. je vais citer des chiffres. L'année dernière on a perçu en droits, à Vancouver, 14 millions, chiffre dépassé par Montréal seulement. A Québec, où l'on a dépensé tant d'argent pour le port, il n'a été perçu que \$2,500,000. Là, la valeur des marchandises importées pour consommation représentait quelque peu au delà de 17 millions, et la valeur des exportations au delà de 12 millions; tandis qu'à Vancouver les importations pour consommation représentaient 79 millions et les exportations, au delà de 127 millions. Vancouver est bien représenté dans cette Chambre, et je ne suis pas pour me faire son avocat, mais je voudrais que mon honorable ami tînt compte des besoins de la Colombie-Anglaise et, en particulier, de la circonscription de New-Westminster.

L'hon. H. A. STEWART: Les crédits demandés pour les travaux publics ne sont pas fondés sur le chiffre de la population des différentes provinces; cela ne se peut pas. Il faut tenir compte de bien des choses. En se reportant au volume des comptes publics pour les années antérieures, il constatera, je crois, que les crédits affectés à cette fin dans sa province dépassaient certaines années la proprtion fondée sur la population,—proportion qu'il réclame actuellement. Il m'a déjà demandé un crédit pour New-Westminster. Nous avons dépensé beaucoup dans cette ville pour la région du Fraser, mais j'examinerai soigneusement sa demande.

M. REID: Même sous l'ancien gouvernement le port n'a souffert aucune injustice bien que le député de la circonscription fût opposé au gouvernement; de fait, le crédit fut augmenté. Je voudrais voir perpétuer cette politique. Quelle est la raison de cette forte réduction dans le crédit?

L'hon. H. A. STEWART: Le crédit alloué à tel ou tel endroit, dirai-je à l'honorable député, n'est jamais réduit, et ne sera jamais réduit, à cause des convictions politiques de la circonscription intéressée.

M. REID: Je suis heureux d'entendre cette déclaration.

M. POWER: Affichez-la dans chaque bureau de poste du pays.

M. HANBURY: Le ministre a-t-il l'intention d'agrandir le bureau de poste de Vancouver? Il sait probablement que ce bureau de poste sert de centre de distribution pour le courrier qui prend la route du nord ou de plusieurs autres parties de la province. L'espace disponible en ce moment ne suffit pas. On a fait des instances il y a deux ou trois ans, je crois, pour obtenir l'espace nécessaire. De plus, je crois comprendre que les hauts fonctionnaires du département ont approuvé la requête. Je le répète, il y a urgence dans ce cas, et je désire savoir si le ministre a l'intention d'y voir dans un avenir rapproché.

L'hon. H. A. STEWART: En réponse à l'honorable député de Burrard, je dirai que d'après ce que l'on me dit la question est à l'étude depuis huit ou dix ans. On a sans doute besoin de nouveaux locaux. On me dit qu'il en coûterait environ \$350,000 pour faire l'acquisition de l'emplacement et environ un million pour la construction de l'édifice; c'est une forte dépense. On étudie la question et, aussitôt que les circonstances le permettront, on fera quelque chose.

M. HANBURY: Je connais plus ou moins les chiffres que le ministre a mentionnés, mais je lui ferai remarquer que les loyers payés aujourd'hui pour les divers services du gouvernement fédéral représentent l'intérêt sur un capital amplement suffisant pour l'érection d'un édifice dans lequel on logerait tous ces services. Le ministre verra que la construction de nouveaux édifices à Vancouver constituerait un placement avantageux pour le Gouvernement.

L'hon. H. A. STEWART: De nouveau, je ferai remarquer que ces dépenses ne sont pas imputables sur le capital mais sur le revenu.

M. FRASER (Caribou): Puis-je noter qu'il en coûterait moins au Gouvernement s'il installait à l'intérieur de la province, au lieu de